

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 avril 2014

Président : CROS Claude
Secrétaire : DEKESTER HOLMIERE Pascale

Présents : CROS Claude
DEKESTER HOLMIERE Pascale
PONCET Bernard
CROS Nicolas
BOSQUER Maryse
RAGA Sylvie

Procuration : GRIMSTONE Martine à Bernard PONCET

Convocation du 14 avril 2014
Début de séance : 20 heures 00

1- Présentation et vote du compte administratif 2013

Bernard PONCET est nommé Président de séance.

Claude CROS présente le compte administratif 2013, sort de la salle et ne participe pas au vote.

Le compte administratif 2013 est voté à l'unanimité conformément au tableau ci-après :

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 24 Août 2013

Nombre de conseillers en exercice 07
 Nombre de conseillers présents 06 + 1 p. exc.
 Nombre de suffrages exprimés 06

Département Fluye
 Commune FRANCOVILLE

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. LESCOFF Benoît délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par M. CHAUDE CRIS, maître, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1° Lui donna acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Titres	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		83 852,00		131 410,76		215 302,76
Opérations de l'exercice	115 579,12	115 420,48	100 205,67	120 893,17	215 784,79	235 993,65
TOTAUX	115 579,12	199 012,48	100 205,67	252 283,93	215 784,79	451 302,41
Résultats de clôture		83 433,36		152 084,26		235 517,62
Restes à réaliser	93 407,00	20 615,00	-	-	93 407,00	20 615,00
TOTAUX CUMULÉS	93 407,00	104 048,36	-	152 084,26	93 407,00	256 132,62
RÉSULTATS DÉFINITIFS		10 641,36		152 084,26		162 725,62

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

2- Affectation des résultats

Claude CROS reprend la présidence de la séance.

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013, Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de 152 084.26 euros

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) : 152 084.26 euros au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

3- Présentation et vote du compte de gestion 2013

A l'unanimité, le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4- Vote des taxes directes locales

Les taxes directes locales non actualisées en 2013 seront augmentés de 2 % pour 2014.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir les taux suivants pour l'année 2014 :

Taux de TAXE D'HABITATION	16.93 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	22.16 %
Taux de TAXE sur le FONCIER NON-BATI	89.62 %

5- Vote des redevances eau et assainissement 2014

En 2013, l'eau potable est facturée à 1 € le mètre cube et l'assainissement à 0.81 € le mètre cube.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter ces prix bien que les montants préconisés par le conseil général et l'agence de l'eau soient de 1.40 € le mètre cube pour l'eau et 1.14 € le mètre cube pour l'assainissement.

6- Présentation et vote du budget primitif 2014

Compte tenu de l'énumération des projets de travaux et divers pour 2014 et les années à venir, et/ou de la terminaison des travaux engagés (Farage, Mairie...), le montant des dépenses en investissement serait de 213 818 euros. Les recettes seraient de 149 472 euros soit un déficit de 64 346 euros qui sera pris dans les recettes de fonctionnement.

Pour le fonctionnement, le montant des dépenses et des recettes prévu est de 264 364 euros.

Pour mémoire l'excédent au budget fonctionnement au 31/12/2014 était de 152 084.26 euros et pour l'investissement l'excédent était de 83 433.36 euros.

Dans ce budget prévisionnel sont prévues les subventions pour les associations locales : Les Amis de Dernacueillette 100 euros, ACCA de Dernacueillette 100 euros ainsi que la subvention pour l'Association des Maires de l'Aude.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget 2014 par chapitre en section de fonctionnement et en chapitre en section d'investissement, qui se présente ainsi :

- Section de fonctionnement équilibrée à : 264 364.00 €
- Section d'investissement équilibrée à : 213 818.00 €

7- Questions diverses

Pour répondre à la demande de Mr Boussens pour l'achat de la parcelle B 499, ainsi que pour étudier le projet d'achat du moulin, nous ferons appel au service des Domaines ainsi qu'à Maître Daurat pour l'estimation de ces biens.

La séance est levée à 22 h 20

Le Maire
Claude CROS